



ABREC

CARTE D'ADHESION 2023 – 2024
(Valable du 01/09/23 au 31/08/24)

**A L'ASSOCIATION BALADES ENTRE
RANCE ET COUESNON (ABREC)**

Je soussigné (e)

Né (e) le

Adresse

Code Postal et Ville

Tél.

@-mail

CLUB détenant la licence :

LICENCE FFRP N°

(joindre une copie de la licence 2023/2024)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

A

Le

(Mention manuscrite : lu et approuvé) :

Signature

.....

Le bulletin d'adhésion et le paiement de 10 € sont à adresser à :

Christine GOYARD
12 rue du POINT du JOUR
35400 Saint-Malo
christine-goyard@wanadoo.fr

L'envoi peut être effectué :

- par voie postale : bulletin d'adhésion + copie licence 2023/204 + chèque libellé à l'ordre de l'ABREC

- par mail : bulletin d'adhésion + copie licence 2023/204 + justificatif de paiement par virement

PS : En cas de changement d'adresse ou @mail, n'oubliez pas de prévenir l'association pour recevoir les informations